

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6560>



La FSU-SNUipp 71 organise un stage autour des...

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Stages départementaux -



Publication date: jeudi 27 avril 2023

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La FSU-SNUipp 71, syndicat de la FSU du premier degré, organise un stage autour des neurosciences !

Guides de lecture, amendements des programmes, directeur du comité scientifique du MEN : les neurosciences sont partout. A juste titre ?

Dans ce stage syndical, Hippolyte Gros (neuro-scientifique) et Philippe Champy (ancien ingénieur à l'INRP et directeur de Retz) se donneront tour à tour la parole pour évoquer la fascination de l'institution scolaire pour les neurosciences, mais aussi leurs limites, leur instrumentalisation et enfin leurs apports concrets pour nous faire avancer dans notre pratique.

Ce stage est plutôt conçu comme étant à destination des collègues du 1er degré, mais les collègues du second degré pourront évidemment y trouver des éléments intéressants !

Prêt-es à neuro-cogiter ? C'est le 6 juin 2023 !!



Philippe Champy

Philippe Champy a été ingénieur à l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) durant quinze ans avant de devenir éditeur et de diriger les Éditions Retz durant plus de vingt ans.



Hippolyte Gros

Hippolyte Gros est docteur en Sciences Cognitives à l'Université Paris Descartes, et assistant de recherche et d'enseignement à l'Université de Genève. Dans une perspective cognitive et développementale, Hippolyte Gros s'intéresse aux questions des neuromythes, des connaissances intuitives, du raisonnement mathématique et de l'éducation en général.

Pour vous inscrire :

– Déposez votre demande d'autorisation d'absence (en pièce jointe) auprès de votre chef-fe d'établissement **avant le 06 mai 2023** délai de rigueur

La FSU-SNUipp 71 organise un stage autour des...

– informer la FSU-SNUipp 71 de votre venue par mail snu71@snuipp.fr pour des raisons d'organisation

Le jour J, venez à Chalon/Saône, Maison des syndicats, 9h-17h (accueil à partir de 8h30) !

La formation syndicale est un droit qui ne s'use que lorsqu'on ne l'utilise pas !
VENEZ A NOS STAGES !!! VOUS EN AVEZ LE DROIT, 12 JOURS PAR AN !!!

Autorisation d'absence modifiable :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>